

216C2345
FR0011065242-DIV24

14 octobre 2016

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

PHENIX SYSTEMS

(Alternext)

Le 14 octobre 2016 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société 3D Systems Europe Ltd¹ envisage de déposer visant les titres de la société PHENIX SYSTEMS².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres PHENIX SYSTEMS sont applicables.

¹ Contrôlée par la société 3D Systems Corporation.

² Cf. notamment communiqué diffusé le 14 octobre 2016 par la société PHENIX SYSTEMS.